

Le Probleme du Credit Agricole

On étudie de plus en plus le problème du crédit agricole dans la province de Québec et dans tout le Canada. La question s'impose en effet, puisqu'il y a moins de crédit que jamais dans nos campagnes depuis quelques années.

"Il n'y a plus d'argent pour les cultivateurs qui ont besoin d'emprunter", nous disent ceux qui ont observé l'état de choses actuel. Les villes et leurs entreprises traitent tout le capital vers elles à mesure qu'il se forme. C'est si facile d'acheter des obligations municipales, scolaires ou industrielles de nos villes quand on a un peu d'argent à placer, et ces obligations se revendent si facilement aussi quand on a besoin de réaliser son argent. Pourquoi s'embarrasser de prêter sur hypothèque, lorsqu'on sait qu'on sera probablement obligé de faire vendre la terre hypothéquée si on a besoin de retoucher son argent un peu plus tôt que l'emprunteur l'a prévu.

Nous assistons donc à ce spectacle pénible pour les amis de l'agriculture que les villes s'organisent et se développent rapidement avec les capitaux et les habitants qui leur viennent de tous côtés, alors que les campagnes végètent et dépérissent par suite de cet exode continu de leur argent et de leurs populations.

Dans la plupart des pays européens et anglais, on a institué sous diverses formes des sociétés ou banques de crédit rural qui contribuent grandement à réagir contre la concentration des capitaux dans les villes. De telles institutions existent même dans nos provinces voisines d'Ontario et du Manitoba.

La question se pose de plus en plus dans la province de Québec. Cependant l'opinion publique n'est pas encore renseignée là-dessus, et les autorités qui se sont occupées de la question semblent défavorables à toute autre forme de crédit rural qu'à celui qui est actuellement fourni ou qui peut l'être par nos caisses populaires. Tout le monde admet qu'une institution gouvernementale à les plus grandes chances d'insuccès au début, vu la mentalité d'une partie de notre peuple qui s'attend toujours de tout recevoir du gouvernement et de ne jamais être obligé de rien lui rendre. Tant que cette mentalité idiote et malhonnête sera aussi répandue qu'elle l'est, il faut bien admettre que le crédit gouvernemental serait dangereux.

Les fondateurs et les esprits dirigeants des caisses populaires ne veulent pas non plus de l'aide directe du gouvernement à leurs caisses, vu qu'ils craignent pour l'autonomie de celles-ci. Nous avons encore là le résultat de ces dénégations intarissables contre l'ingérence gouvernementale dont les partis d'opposition font si souvent la substance de leurs discours.

Et pendant que nous discutons, l'agriculture souffre du manque de crédit approprié à ses besoins. Les autres industries, aidées et dirigées avec une intelligence supérieure par nos banques, se développent et grandissent au point que le Canada est devenu l'un des grands pays industriels de l'univers, tandis que l'industrie agricole est abandonnée à ses propres ressources—est même privée d'une partie des ressources financières qui devraient être naturellement à sa disposition—et elle reste dans un état stagnant faisant contraste avec le progrès des autres branches de l'activité nationale.

D'où viendra la solution?—Faut-il attendre que les cultivateurs opèrent eux-mêmes leur salut en reformant leur mentalité en apprenant à s'entraider, à coopérer entre eux, à respecter leurs obligations envers les gouvernements comme envers les particuliers? Cette condition est peut-être essentielle.

Il faut dans tous les cas que tous les dirigeants de nos associations agricoles se donnent le mot d'ordre pour pénétrer l'esprit de la masse de l'importance de renoncer aux vieux préjugés et de s'adapter aux nécessités économiques de notre époque. D'ailleurs, ce n'est pas une chose impossible de grouper un assez grand nombre de cultivateurs intelligents et éclairés qui sauraient soutenir les efforts de nos gouvernements pour remédier à la situation déplorable créée par l'absence du crédit agricole. Nous croyons qu'il reste assez de bon sens chez le peuple de nos campagnes pour comprendre cette vérité essentielle.

Une dépêche d'Ottawa annonçait cette semaine que le gouvernement fédéral étudie les moyens de créer un système de crédit rural. Nous souhaitons pour notre part que l'on fasse quelque chose dans ce sens, de façon à ce que l'agriculteur canadien puisse jouir des avantages d'un crédit légitime tout comme les autres classes de la nation.

H. A.

Système de Credit pour les Cultivateurs

Une dépêche d'Ottawa en date du 9 mars annonce que le gouvernement fédéral songe à présenter une loi pour l'établissement d'un système de crédit rural. En réponse à une question de M. L.-H. Jelliff, député progressiste de Lethbridge à la Chambre des Communes, le premier ministre King a déclaré que la question était à l'étude.

Le comité des banques et du commerce a étudié la question l'an dernier et a présenté un rapport recommandant la présentation d'une telle loi.

En vérité, il convient que ce système soit établi par le gouvernement fédéral, car c'est le pouvoir central qui a mission de légiférer en matière de banques, de commerce, de tarif et de crédit. Le Parlement canadien vient de refondre la loi des banques et d'assurer à celles-ci le renouvellement de leurs privilèges pour une certaine période, ce en quoi il a bien fait car notre système bancaire est essentiel à notre progrès industriel et commercial. Nos législateurs doivent maintenant créer un système qui assure à nos cultivateurs une aide financière analogue à celle que reçoivent les industriels et les commerçants. Cela ferait plus pour rétablir l'équilibre économique et mettre fin à la crise que toutes les mesures fiscales que l'on pourrait imaginer.

Nous souhaitons vivement que l'hon. M. King donne suite au projet de crédit agricole qu'on lui attribue.

Le Chemin de Fer de l'Abitibi

Le bill est passé en troisième lecture.—Un discours du député de l'Abitibi à la Chambre, à Québec.

Au moment où nous allons sous presse, la Chambre, à Québec, vient de passer en troisième lecture le bill relatif au chemin de fer de l'Abitibi.

Deux députés, MM. Dufresne, de Joliette, et Plante, de Beauharnois, tous deux conservateurs, ont fait de l'opposition au bill. Cette opposition a provoqué des explications de la part du député de l'Abitibi. Dans un bref discours mais bien à point, M. Authier a démontré l'importance de cette construction.

Le bill a été voté par la Chambre en troisième lecture.

Recettes et Dépenses des Chemins de Fer Nationaux

Ottawa, 12.—Les frais et recettes d'exploitation du Canadien National en 1924 sont inférieurs à ceux de 1923, suivant un rapport publié par le bureau des statistiques du Dominion. Ce rapport révèle que les recettes d'exploitation en 1924 ont été de \$235,588,182 et les frais d'exploitation, de \$218,343,931. En 1923, les revenus furent de \$253,135,487, et les dépenses de \$232,704,838. Le revenu net d'exploitation du réseau national en 1924 fut de \$17,244,251, alors qu'il fut en 1923 de \$20,430,469.

ROUYN MINES Ry Co.

Sous ce nom sera incorporée la compagnie qui construira le chemin de fer de Rouyn au Transcontinental, si sir Henry Thornton n'obtient pas d'Ottawa la permission de construire cette ligne comme un embranchement des chemins de fer nationaux purement et simplement.

Le bill demandant l'incorporation de la nouvelle compagnie vient d'être déposé à l'Assemblée législative, ce matin même, par le Dr Bordeleau, député de Champlain. Les noms des véritables promoteurs de la compagnie n'apparaissent sans doute pas dans le bill, puisque les directeurs provisoires nommés sont de simples commis de Montréal, MM. Millward, MacPherson, Moore, Spence et Hueadgold.

Le bureau-chef de la compagnie sera à Montréal. Les directeurs provisoires sont autorisés à faire faire les travaux préliminaires de construction du chemin de fer.

Le capital-actions est de \$500,000 seulement, mais la compagnie a droit d'émettre des obligations.

La compagnie pourra arperter, tracer, construire, outiller, maintenir et exploiter une ligne ou des lignes de chemin de fer, à partir d'un endroit sur le chemin de fer National Transcontinental près d'O'Brien, dans le canton de Privat, province de Québec, de là vers le sud à travers les cantons de Privat, Poularies, Destor et Dufresnoy, jusqu'à un point dans le canton de Rouyn; avec pouvoir de construire des lignes d'embranchement, à partir d'un point dans ledit canton de Rouyn, dans une direction ouest, jusqu'à un point sur la frontière de la Province entre les provinces de Québec et d'Ontario, et dans une direction est jusqu'à un point à ou près du Grand Lac Victoria, ou un point sur le chemin de fer National Transcontinental à l'ouest de Parent.

La compagnie pourra fusionner avec toute autre compagnie de chemin de fer.

La compagnie pourra faire des arrangements avec d'autres compagnies de chemin de fer :

1.—Pour le passage de ses wagons et la circulation de ses convois sur toute ligne de chemin de fer que sa propre ligne pourra traverser ou avec laquelle elle pourra faire raccordement et pour la circulation des convois de toute autre compagnie de chemin de fer sur sa propre ligne ;

2.—Pour l'acquisition de lignes d'embranchement ;

3.—Pour faciliter les communications entre son chemin de fer et tout autre chemin de fer ;

4.—Pour acquérir, par achat ou autrement, les propriétés, droits et privilèges de toutes autres compagnies de chemin de fer.

La compagnie est de plus autorisée à faire des arrangements avec toute autre compagnie, dans le but de louer, vendre ou transporter la totalité de son chemin ou tous ses intérêts dans ce che-

La Route Macamic-Rouyn

Le ministre de la Colonisation a attendu que son budget ait été voté par l'Assemblée législative avant de donner les contrats pour la confection de la route Macamic-Rouyn. Les contrats ont été accordés cette semaine.

La section Poularies-Destor a été accordée à Trudel et Gagnon, et la section Dufresnoy-Rouyn à Jutras et Cie. Dans les deux cas, les contrats ont été accordés aux plus bas soumissionnaires.

Les contrats exigent que les travaux soient poussés avec la plus grande vigueur, afin que la route soit complétée dès cette année si la chose est possible.

Les propriétaires de mines et tous les gens qui désirent aller s'établir à Rouyn souhaitent l'achèvement des travaux de construction au plus tôt, et l'hon. M. Perrault est bien disposé à leur donner satisfaction, si la saison est favorable à l'exécution des travaux nécessaires.

Nos Magasins sont Ouverts

Assortiment complet de ferronneries, Outillage de mineurs et de prospecteurs, Matériel de scieries et de chantiers.

Les partis de toutes sortes trouveront chez nous leur équipement complet, y compris :

EPICERIES, PROVISIONS, CONSERVES DE VIANDES, le tout soigneusement empaqueté pour le transport ;

CANOTS, TENTES, COUVERTURES ;

ACIER A FORETS, CHARBON DE FORGE, TUYAUX ET ACCESSOIRES, RACCORDS, ROBINETS, VALVES, Etc. ;

MATERIAUX DE TOITURES, Etc.

EPARGNEZ DE L'ARGENT EN FAISANT VOS ACHATS CHEZ-NOUS.

TAYLOR Ltée
AMOS, P. Q.

LA CHARTE D'AMOS

Le bill d'Amos a subi l'épreuve du conseil législatif mercredi de cette semaine, et malgré les efforts de M. Authier, il en est sorti tel que l'avait fait l'assemblée législative.

La ville ne fait plus partie du comté d'Abitibi pour fins municipales. Elle est divisée en trois quartiers pour commencer, avec six échevins. Les élections annuelles auront lieu au mois de septembre, la première en septembre 1925. Le droit de surtaxe sur les lots vacants a été refusé. On a répondu à M. Authier que ce-la n'avait jamais été accordé et ne pouvait l'être à cause du précédent que cette concession à Amos se trouverait à établir. On a fait la même réponse au sujet de la demande de faire élire deux ou trois échevins par toute la ville.

"Si nous vous accordons ces deux points, dit l'hon. M. Perron, nous verrons arriver l'an prochain des douzaines de demandes semblables d'autres villes de la province. Amos est capable de vivre et de grandir avec une charte semblable à celles qui ont été accordées jusqu'ici dans la province aux autres villes. Nous ne sommes pas en faveur des innovations."

Ces raisons ne paraissent pas péremptoires au député de l'Abitibi, qui insista et battailla assez bien pour mériter les compliments du leader du conseil, mais sans réussir à gagner son point.

M. Authier exposa aussi clairement et nettement les demandes d'amendement qui avaient été suggérées au sujet d'exemption de taxes pour les industries et les propriétés religieuses, ainsi que la demande d'un referendum. Toutes ces propositions furent écartées. La question des exemptions a été étudiée à fond il n'y a pas longtemps, et la Législature est opposée aux concessions demandées sur ce point. Les referendums ne sont pas populaires non plus au conseil législatif, ou l'on n'aime décidément pas les élections et les agitations électorales.

Malgré le refus de certains pouvoirs spéciaux que l'on demandait, il n'en reste pas moins qu'Amos aura l'avantage de se développer sur un pied d'égalité avec les autres villes de la province, comme l'ont fait remarquer les membres du Conseil législatif.

min ou dans toute partie d'icelui, aux conditions que les directeurs jugeront convenables.

La compagnie pourra recevoir comme aide à la construction de son chemin de fer, soit du gouvernement, ou de toute personne ou compagnie, ou de corporations municipales ou autres du Canada, ou d'ailleurs, tous biens, meubles et immeubles, des taux fixes ou exemptions de taxes, et toutes sommes d'argent, soit comme don ou prime, ou en paiements du capital souscrit, et elle pourra vendre ces biens ou en disposer autrement à son bénéfice.

La compagnie aura tous les pouvoirs, franchises et privilèges accordés aux compagnies de chemin de fer, par la loi générale des chemins de fer de la province de Québec et ses amendements, qui seront censés faire partie de la présente loi, sauf quant à celles de ses dispositions qui pourraient être incompatibles avec celles de la présente loi.

Le nouveau projet de chemin de fer a les plus grandes chances de se réaliser, et il n'y a aucun doute que la charte sera accordée sans difficulté. Il ne doit pas y avoir d'opposition à la construction d'une voie ferrée qui contribuera à garder dans la province de Québec une partie du commerce de la région minière de Rouyn et qui constituera par ailleurs un moyen de communication plus direct entre la partie est de l'Abitibi et les centres industriels de la province d'Ontario. En effet, par le raccordement de la nouvelle ligne avec celle du T. & N. O., le centre de l'Abitibi sera aussi proche de Toronto que de Québec. Cela signifie une plus grande facilité pour l'expédition des bois de l'Abitibi aux moulins d'Ontario, et ces marchés nous sont indispensables aussi longtemps que nous n'aurons pas la ligne courte avec Montréal et le bas de l'Ottawa.

Le T. & N. O. à Rouyn

La commission qu'administre le T. & N. O. pour le compte du gouvernement d'Ontario commencera au printemps la construction du prolongement de sa ligne de Larder Lake à Rouyn. Il y a 37 milles à construire, dont le coût s'élèvera à près de deux millions de dollars.

Nos voisins d'Ontario nous montrent ainsi combien ils apprécient les perspectives minières du nord-ouest de la province de Québec. Leur décision ouvrira probablement les yeux qui dorment à Montréal et à Québec sur la nécessité de relier le centre de notre province aux nouveaux champs aurifères de l'Abitibi.

Il n'y a qu'une route qui puisse permettre de garder dans la province le gros du commerce

ABITIBIENS A QUEBEC

M. Joseph Dumont, ingénieur des chemins de l'Abitibi, était à Québec cette semaine, ayant été appelé par l'hon. M. Perrault.

—M. Dollard Trudel et M. Alfred Gagnon, d'Amos, étaient aussi à Québec, de même que M. Jutras, de Macamic, en rapport avec les contrats du chemin de Macamic à Rouyn.

de ces régions, la route qui serait construite de Mont-Laurier et de Maniwaki au centre de l'Abitibi, fournissant ainsi un lien direct et avantageux entre les villes de Québec et de Hull et les immenses contrées du nord. L'action du gouvernement d'Ontario officiellement annoncée par le premier ministre Ferguson fournit le plus puissant argument que l'on puisse souhaiter en faveur du projet de l'Abitibi Southern Railway.

OUVERTURE
des MODES du PRINTEMPS
POUR DAMES ET MESSIEURS

— CHEZ —
CLEMAN FRERES
AMOS — LA SARRE — LA REINE

VOUS êtes cordialement invité à venir visiter notre immense assortiment de manteaux, costumes-tailleurs et "Ensembles" et robes dans toutes les nuances, dernière nouveauté—aussi gants et bas dans les plus nouvelles nuances, robes de flanelle, de broadcloth, de mousseline, etc. Blouses et lingeries de toutes sortes.

L'assortiment ci-haut mentionné a été choisi avec le plus grand soin par des acheteurs d'expérience et une visite vous convaincra que nos prix et notre assortiment sont différents de ce que vous pouvez trouver ailleurs.

Bien respectueusement,
CLEMAN FRERES

P. S.—Aussi ligne complète des meilleurs marques de marchandises pour hommes et garçons, habits faits et sur mesure, chaussures, chapeaux et merceries de qualité.

DEVENEZ MAGICIEN
EN QUELQUES LECONS

Apprenez pour quelques piastres à vous rendre populaires dans les réunions d'amis, 800 tours de cartes, prestidigitation etc. Découvrez comment l'on vous triche à n'importe quel jeu.

LOUIS GRENIER
Professeur

2ème Avenue,
AMOS, ABITIBI, P. Q.

La Gazette du Nord
Continue "L'Abitibi"

Elle est imprimée par La Cie de Publication de Lévis, 39-39 1/2, rue St-Louis, Lévis.

Elle est publiée par La Publicité Régionale, Ltée. Siège social: Amos, Qué.

LA TUQUE.—Mme J. A. Bouchard, directrice du Collège de l'Air et représentante. Toute correspondance concernant La Tuque devra donc être adressée, C. P. 225. On peut s'abonner au No. 116, rue Klitchener.

Administrateur: J. O. Nadeau, Amos.
Secrétaire de la rédaction et représentant à Lévis: La Cie de Publication de Lévis, 39-39 1/2, rue St-Louis, Lévis.
Agent général à Cohrane: Albert Houle.

Notre Fete Nationale

Le bill Tétreau adopté à l'unanimité par la Chambre—La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal—Nombreuses adhésions—Le Conseil législatif en faveur du projet.

Le projet de loi demandant à la Législature de décréter jour férié le 24 juin, fête nationale des Canadiens Français, et dont M. Ernest Tétreau, le représentant de la division Montréal-Dorion, s'est fait le parrain, a été adopté à l'unanimité jeudi dernier.

L'annonce de cette nouvelle n'a pas été sans nous réjouir et sans éveiller en nous un sentiment de fierté, après tout bien légitime. Il convient toutefois de féliciter nos législateurs de leur acte de patriotisme.

Bien qu'adopté par l'Assemblée législative, ce projet de loi devra recevoir la sanction du Conseil législatif avant d'être inscrit dans nos statuts et par le fait même devenir loi. Obtiendra-t-il au Conseil le même succès qu'à la Chambre? C'est la question qui se pose. Néanmoins, on a tout lieu de croire et d'espérer que l'hon. M. Henry Miles qui s'est chargé de le présenter à ses collègues, saura le mener à bonne fin et que le Conseil ne fera que confirmer l'assentiment de l'Assemblée législative.

Considérant le moment propice de voir réaliser par nos législateurs une ambition qu'elle entretenait depuis de longues années, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fit appel à tous nos compatriotes et c'est avec enthousiasme et empressement que tous ont répondu.

En proposant la seconde lecture du bill, monsieur Tétreau déclara que c'était fort du sentiment unanime de la province qu'il demandait l'adoption de ce projet de loi. "Il suffit, dit-il, de jeter un regard sur le tableau que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a adressé à tous les membres de cette Chambre pour qu'ils soient convaincus que le grand nombre des adhésions enthousiastes et spontanées reçues des municipalités, des corps publics, des sociétés, des corporations et des groupements divers de cette province et dont les copies sont arrivées en avalanche au palais législatif, expriment bien la volonté de notre peuple d'obtenir la reconnaissance officielle de fête nationale. Ces adhésions représentent les vœux d'au delà d'un million de nôtres avec en plus, les adhésions nombreuses et très appréciées de nos concitoyens d'autre origine."

Après avoir rappelé nos origines et nos luttes, monsieur Tétreau termina ses remarques par un vibrant appel de patriotisme.

"Notre fête du 24 juin, à nous, dit-il, est une fête essentiellement canadienne française, et il importe que cette tradition soit officiellement admise, afin que ce jour-là notre peuple ait la liberté de puiser longuement dans le souvenir des gloires communes du passé, sa foi en des destinées dignes de lui. Souvent on déplore que notre peuple manque de patriotisme, qu'il ne s'attache pas suffisamment à la terre ancestrale.

"Vous admettez que nous sommes mal partagés pour l'éducation du patriotisme. Sa notion ne peut être que complexe chez nous, qui occupons une province dans un état féodératif qui est lui-même dépendant d'un royaume européen et qui n'avons pas la personnalité juridique de l'état comme race.

"Le drapeau français a le plus sacré des titres à notre admiration; le drapeau britannique a droit à notre loyauté. Mais, il n'en est pas moins vrai que les Canadiens Français n'ont pas même de drapeau. Faisons donc preuve de sens national en ayant au moins, comme les vieux peu-

Courrier Hebdomadaire de LaTuque

Le tremblement de terre dernier a aussi affecté notre ville. La 1ère secousse sismique a duré tout près de cinq minutes et a été très forte. A l'intérieur des maisons, l'on aurait pu se croire dans un bateau, au dehors l'on voyait très bien pencher les bâtisses, les poteaux des rues, les gens sortaient en criant de leur demeure, des femmes tombaient inanimées, d'autres se mettaient fermement en prières, se croyant à la dernière heure. Quelques murs des plus gros blocs sont lézardés, des vitrines sont éclatées. Il y eut aussi des débouls de marchandises chez certains épiciers. Plusieurs secousses suivirent dans la nuit de samedi à deux reprises et l'on sentit frémir la terre plusieurs fois dans le cours de la semaine.

Au Collège des Frères Maristes, il y eut débricolage de plâtre et de briques dans plusieurs salles.

L'ouverture de l'annexe du Collège aura lieu à Pâques. L'enseignement technique sera désormais ajouté aux cours et ce sera un réel avantage pour nos jeunes gens de pouvoir suivre ces cours de "mécanique", d'électricité, de chimie, etc., puisque notre ville est ouverte.

"Puis, un jour fixe où le peuple canadien-français s'arrêtera pour réfléchir sur ses origines et ses destinées."

Voici la liste des adhésions reçues par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à la date du 23 février, et à laquelle monsieur Tétreau fit allusion dans son discours.

A VENDRE

Belle terre faisant partie du village de Halléwood, sur la ligne du transcontinental, Nord d'Ontario.

Bonne route gravellée, curé résident, école, etc., chance rare.

Environ 65 acres dont 20 défrichés. Vendra à bonnes conditions.

Nazaire Darby,
Entrepreneur de pompes funèbres.
HEARST, - - - Ont.

A. A. ALLARD
— Marchand —

GRAIN, FARINE, ENGRAIS

Agent

Machines agricoles Massey-Harris, Machines à Coudre Singer.

Vendues à conditions de paiements faciles.

Poèles et Fournales Bélanger

1ère Ave - AMOS, P.Q.
(En face du Garage Amos)

HOTEL CLARENDON

LE RENDEZ-VOUS A QUEBEC DES GENS DE L'ABITIBI

Cet excellent hôtel est complètement peinturé à neuf et réorganisé par le nouveau propriétaire,

M. DRAPEAU

Service de premier ordre. Prix modérés.

Entrepreneur Général

Constructions de tous genres, en bois, briques ou en ciment. Devis et plans fournis.

Arthur Ouellette,
AMOS.

J.-P.-E. GAGNON
COMPTABLES ET LIQUIDATEURS

Spécialités:
Règlements de Faillites et compromis entre créanciers et débiteurs. Vingt-cinq ans d'expérience

Bureau: 44-46 rue Dalhousie. QUEBEC.

IMPRIMERIE COMMERCIALE

J.-P. FOREST, Prop.

Impressions de tous genres exécutées avec soin et promptitude.—Attention spéciale aux commandes par la poste.

80, RUE MAURICE, LA TUQUE

TELEPHONES

Bureau: 72 - Résidence: 40

C.-R. DUCHARME
— Avocat —

BUREAU: HOTEL DE VILLE
La Tuque.

L. A. LADOUCEUR
AVOCAT

Edifice Montambault

AMOS, - - - P. Q.

\$15,000 EN PRIX

1er prix: L'auto d'un millionnaire, \$11,500.00.
2e prix: \$2,000.00 en argent.
3e prix: \$1,000.00 en argent.
4e prix: \$ 500.00 en argent.
5e prix: \$ 100.00 en argent.

Achetez des billets. Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.

Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 3,000 pour \$100.00; 25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippeon, ptre, directeur ou téléphonez 5821, Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour de la maille. (Jusqu'au 15 sept. 1925)

THEATRE EMPIRE
OUVERT TOUS LES SOIRS

Le Dimanche, 3 représentations: une l'après-midi et deux le soir.

CHANGEMENT de programme 4 fois par semaine.

TOUJOURS LES DERNIERES VUES

ENTREE: Adultes 25c; enfants 10c.

Mme E. L. BANVILLE
— Modiste —

Chapeaux pour dames Importés ou faits sur commande.

MERCERIE GENERALE
85, Coin St-Joseph et St-Eugène,
LA TUQUE.

THEATRE EMPIRE
O.-E. Fontaine, Prop.

34, RUE COMMERCIALE,
LA TUQUE, - - - Qué.

Léon Dussault, L.L.L.
Avocat

Edifice de A. A. Drouin et bureau de poste.

AMOS, - - - P. Q.

EDOUARD BELLEAU
B.A., L.L.L.

Avocat et Procureur

164, Rue Commerciale,
LA-TUQUE, - - - P. Q.

T. A. LALONDE
QUINCAILLIER

SPECIALITES: Ferronnerie générale, Outillage de moulins à scie, chantiers, menuisiers, forgerons, Articles de chasse en tous genres, Matériaux de construction.

CANOTS — DYNAMITE — TENTES

SPECIAL: —Peintures de toutes couleurs à partir de \$2.00 à \$3.50 le gallon.

1ère AVENUE, - - - AMOS, P. Q.

BONBONS — CREME A LA GLACE — LIQUEURS DOUCES — CIGARES CIGARETTES — TABAC

JOS. BLAIS
RESTAURANT ET SALLE A DINER

Repas à..... 35c.
Pension à la semaine (21 repas) pour.....\$6.00

CHAMBRES A LOUER

RUE PRINCIPALE (en face de l'église) - - AMOS, P. Q.

LIVRAISON FAIT PROMPTEMENT. — UNE VISITE EST SOLICITEE.

OSCAR LECLERC
EPICIER ET BOUCHER

Le plus complet assortiment d'épicerie et de viandes de toute première qualité. — Venez vous convaincre que mes prix sont LES PLUS BAS.

1ère AVENUE, - - - AMOS, P. Q.

CARÈME CHEESE
KRAFT BRAND

GARE AUX SUBSTITUTIONS

FROMAGE

Nom _____ Adresse _____

CHAUSSURES

REPARATIONS DE PREMIERE CLASSE

Aussi une ligne complète de chaussures de travail pour hommes et garçons.

"PACKSACKS" VENDUS ET REPARES

JOSEPH VEILLETTE
1ère rue, EDIFICE CHARLAND, AMOS, P. Q.

LANGLOIS & PARADIS Ltee

EPICIERS EN GROS

19, RUE SAINT-JACQUES,
QUEBEC.

MAISON FONDÉE EN 1865

Librairie LANGLAIS, Limitée

LIBRAIRES, EDITEURS, IMPORTATEURS GROS ET DETAIL

Papeterie en général.—Articles de bureaux.—Fournitures d'écoles.—Cartes géographiques.—Globes terrestres.—Tableaux noirs.—Meubliers d'écoles.—Livres de prix.—Objets de piété.—Parfumerie.—Articles de fantaisie.—Blancs légers pour secrétaires de municipalités, etc., etc.

177, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

J. P. HOUDE
EPICIER

NOUS PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX POUR LES OEUFS DES FERMIERES

Epiceries, Légumes, Fruits, Bonbons, Etc.

1ère AVENUE, - - - AMOS, P. Q.

Homme Actif d'Expérience

Pour représenter "La Sécurité du Canada", Compagnie d'Assurance sur la vie. Adresser tous renseignements et références à Edmond Garneau, Gérant Provincial, 292, rue St-Jacques, Montréal, P. Q.

LOR BERNIER
Arpenteur-Géomètre

Spécialité: EXPERTISES

AMOS, - - - P. Q.

Wlfrid Damphousse
Syndic de Faillite

J.-E. Beaudia, Chas. Arnold, J.-A. Rousseau,
426, Power Building,
Tél. Main: 9158, MONTREAL.
9-10-24-6m.

Dr J.-O.-A. MAJOR
Médecin Vétérinaire

— et —
Percepteur du Revenu de la Province pour le District du Revenu de l'Abitibi.

Edifice CHARLAND,
1ère Avenue, - - - AMOS, P. Q.

Dr A. BIGUE
Pharmacien

— Coin —
1ère rue-Est et 1ère Avenue

AMOS

Attention spéciale aux commandes par la maille.

Hector Authier, B.A., M.F.P.
Félix Allard, B. L.

AUTHIER & ALLARD
Avocats et Procureurs

— et —
IMMEUBLES AUTHIER

AMOS, - - - P. Q.

Remèdes de Famille

Mères de famille, ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tête. RAMKA détruit les poux et lentes par une seule application, 25 sous. Pas de timbres.

LES LABORATOIRES RAMKA, Boite Postale 215

TIGNISH, I. P. E.

SIMEON MARCIL
Huissier Cour Supérieure

— et —
Agent Collecteur

La-Reine, Abitibi, P. Q.
2-10-24-1 an.

R.-E. Lefavre, L. I. C.
Successeurs de Lefavre & Gagnon

COMPTABLES ET LIQUIDATEURS

Auditeurs, liquidateurs de faillites. Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collections de comptes.

TEL: 1108-1908

147, Côte de la Montagne,
(Edifice Bossé) - - - QUEBEC.

FUMEURS!

La pipe SICANA, en vertu de sa cartouche à six cannelures, est la seule pipe injurable et imbouchable. Ne vous laissez pas imposer aucune imitation sous prétexte que c'est aussi bon. Calculez la

SICANA à \$1.50
Frais de poste payés.

JOS. COTE, LTEE,
QUEBEC.

Seuls dépositaires au Canada.
J.-E. PAQUET,
représentant pour l'Abitibi.
5-2-25-84

J.-A. MIREAULT
NOTAIRE

Instructeur en Apiculture et Inspecteur des ruchers.

Edifice

MONTAMBAULT

AMOS, - - - P. Q.


LE CLUBMAN

Voici bientôt les beaux temps du printemps. Venez vous procurer un joli complet tel que vignette.

L'élégante coupe s'allie au beau tissu dans le complet "CLUBMAN," et cela à un prix à la portée de toute bourse.

Worsted gris, tout laine—ligne dégagée — confort — distinction.

\$32.50



H. R. HILLIER
MERCERIES ET CONFECTIONS POUR HOMMES

CHAUSSURES MARQUE ASTORIA — aussi — IMPERMEABLES MARQUE DUXBAK.

45 et 49, Rue Commerciale, - - - LA TUQUE.

O Colons Intrépides!

A travers les champs pou- dreux où le vent brise la mono- tonie, notre train file, nous ramenant vers la grande cité.

Il nous ramène, hélas! trop vite, car bientôt ce sera la gran- de ville, avec son bruit inces- sant du trafic ininterrompu, l'air vicié que l'on y respire et qui n'a de compensation que les distractions multiples où d'au- cuns trouvent leur raison de vi- vre.

A peine avons-nous le temps de fixer dans notre souvenir le tableau magnifique que la nature expose à nos yeux; le vaste horizon qui se perd dans la fo- rêt mystérieuse, les maisonnet- tes isolées que nous imagine- rions désertes, si une petite fu- mée blanche qui monte paisible- ment vers le ciel ne nous signa- lait pas qu'elles abritent des vies.

Sérénité. Calme. Apaisement. Douceur de vivre plus près de la nature, d'exhaler notre âme à la bienfaisante fraîcheur de la brise, au crépuscule mélancoli- que et émouvant, au clair de lu- ne précisant la vieille route, l'église du village, les maisons endormies.

Un souffle de bonté s'échappe de toute cette paix. C'est le foyer humble du colon qui dans sa simplicité nous apprend la le- çon de l'énergie. Il sait que son oeuvre est pénible, que l'accepta- tion résignée de la vie dure n'est pas l'affaire d'un moment, que la lutte au crépuscule du jour le trouve trop souvent pe- rit dans l'effort à vaincre. Il sait tout cela, mais une grande flam- me de vie dilate son cœur et ses veines. Il sait aussi que l'oeu- vre durable s'édifie sur des pi- liers de constante énergie.

Par un prodige de volonté, il domptera sa faiblesse, car une femme tendre, la compagne de toute sa vie de labeur, veille près de lui avec une douce soli- cité, et n'a-t-il pas la noble fertilité de presser sur sa poitrine des têtes brunes et blondes?

Non, il ne doit pas faillir à la tâche. Ce qu'il édifie sert de base à tout un peuple appelé à de hauts destins. La jeune généra- tion qui vers lui lève des yeux confiants, devra trouver dans l'avenir, l'effort persévérant de celle qui l'a précédée.

Voilà pourquoi, armé de son grand courage, il continuera de se donner sans compter au tra- vail avec ardeur et fierté. Quelle vie rayonnante à côté de sim- ples existences qui n'auront de remarquables que d'avoir en- combré l'humanité!

"Les bonnes actions rafraî- chissent le sang," a dit La Bru- yère. L'oeuvre de la colonisa- tion renouvelle la jeunesse de notre race.

Je n'en vois pas de plus belle, et pendant que le terrain m'em- porte vers la ville, je songe à toutes ces vies éclairées du feu du dévouement, et une pensée de gratitude monte vers vous, ô colons intrépides, qui n'avez d'égal que le courage, la persé- vérence, les vertus fortes qui as- surent la grandeur d'un peuple.

ARABESQUE.

Montréal, 5 mars 1925.

Mieux de reins. "Le Novoro du Dr. Pierre est digne d'être loué", écrit M. John A. Ott de Bellfield, N.D. "J'ai souffert de maux de reins pendant douze ans. J'avais aussi des douleurs dans le dos. J'avais essayé toutes sortes de remèdes pour les reins sans éprouver de soulagement. Mais depuis que je prends du Novoro du Dr. Pierre je suis d'une parfaite santé." Pour le traitement des reins dont la fonction est lente ou irrégu- lière cette vieille préparation végéta- le est particulièrement efficace. Quand vous ressentez des douleurs dans le dos, essayez-en. Ce n'est pas une drogue de pharmaciens, des agents spéciaux la fournissent. Ecri- re au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Cana- da.

L'Alcool est-il un Aliment?

Les aliments doivent leur va- leur nutritive à trois substan- ces : 1o—La substance azotée, qui sert à réparer les tissus ; 2o—La substance grasse et hy- drocarbonée, qui entretiennent la chaleur comme principale fonction ; et 3o—Les sels mi- néraux et les vitamines, four- nissant la partie dure des os et celle-ci indispensable à l'ab- sorption des aliments.

La principale substance à l'entretien de la vie est bien la substance azotée, celle qui répa- re les forces. Or, l'alcool ne contient aucune partie azotée ; donc, l'alcool n'est pas un ali- ment, bien qu'il soit reconnu comme combustible.

M. le Dr Weiss dit : "Il n'y a pas un fait bien observé qui nous montre qu'il soit utile d'introduire de l'alcool dans l'al- imentation ; bien des person- nes, souvent sans s'en douter, souffrent pour en avoir fait usage. Je n'en connais pas une seule qui ait eu à regretter de s'en être privé."

Ajoutons de plus que l'alcool alimente le crime et la folie ; le premier est tributaire de cette substance pour 70% ; le second pour 33%.

Inutile d'insister sur la toxicité des alcools. Tous les alcools sont des poisons. Les plus dan- gereux sont ceux que l'on fa- brique avec des patates, des bet- teraves, etc. Après expérience, M. le Dr Laborde a démontré son effet toxique sur des co- chons d'Inde et des chiens ; M. le Dr Daremberg sur des la- pins. D'autres savants, MM. Taylor, Todd, Dujardin-Beau- metz Audigé ont fixé la dose mortelle d'alcool chez l'homme et leur affirmation est inatta- quable. S'il en était autrement, pourquoi tueraient-on un lapin en lui faisant prendre une cuille- rée d'alcool.

VOUS DEVRIEZ ESSAYER

Le thé Vert

"SALADA"

car le choix des jeunes pousses qui constituent son mélange donne une infusion d'un arôme plus exquis qu'aucun thé Japon ou Gunpowder. Demandez le "SALADA" H638FR

Quels qu'en soient le nom, le prix, la couleur, l'arôme et le goût, tous les alcools sont des poisons (Dr Oudaille).

Au deuxième congrès belge tenu contre l'alcoolisme, 1426 médecins ont adopté les conclu- sions que voici :

1.—C'est une erreur de croire que l'usage des boissons alcoo- liques donne des forces, nourrit et réchauffe.

2.—L'usage des liqueurs eni- vrantes prépare et aggrave les maladies.

Que l'on médite bien ces quel- ques lignes et que l'on use de son influence personnelle pour diminuer graduellement l'usage de toutes boissons ou liqueurs enivrantes dans le but de se con- server en bonne santé, de se protéger contre la maladie, de ne pas s'exposer à faire abus de ce liquide toxique, et d'empê- cher nos enfants, parents et amis de s'empoisonner à brève échéance.

Privons-nous d'une substan- ce qui fait tant de tort à nos semblables, à nos parents, à nos enfants, à notre population, à notre race et à notre province. N'acceptons aucun verre de boissons.....

A MES CORRESPONDANTS

Lierre Givré tient à remer- cier bien sincèrement les fidèles correspondants du Coin de l'A- tre de leur collaboration. Qu'ils

FIANCAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Lucienne Dumont, fille de M. et Mme J.-N. Dumont, d'A- mos, à M. France Brien, agro- nome, fils de M. et Mme Octave Brien, de Ste-Marie Salomé, comté de Montcalm.

MAURICE ARCHAMBAULT, B.A., B.S.A.

INGENIEUR-CHIMISTE

CONSULTATIONS — EXPERTISES — ANALYSES

AMOS,

P. Q.

Recette Gagnante Sauce Mornay

Mlle Anita Davis, de Montréal, vient d'apprendre qu'elle a remporté le premier prix au concours du Club des Recettes Borden pour 1924. Ce club, qui compte environ deux cent mille membres, répandus dans tous les pays, tient un concours de ce genre chaque année. Mlle Davis essaya une recette de sauce; les conditions du concours laissant chaque personne libre de choisir le genre de mets pour lequel elle se sent plus habile. Voici sa recette :

- SAUCE MORNAY—primée du concours international
- 1/2 Tasse de beurre
- 1/4 de tasse de farine
- 1 cuillerée à thé d'oignon émincé
- 1/4 de cuillerée à thé de thym
- 1/2 feuille de laurier
- 1/2 cuillerée à thé de sel
- 1/4 cuillerée à thé de poivre blanc
- 1 jet de cayenne
- 3 jaunes d'œufs
- 1 tasse de bouillon blanc (fond blanc)
- 1 tasse de lait Borden évaporé
- 1/4 de tasse de fromage canadien râpé
- 1/4 de tasse de Parmesan râpé

Faire fondre au bain-marie un quart de tasse de beurre, ajouter l'oignon et cuire jusqu'à ce qu'il prenne une couleur dorée. Ajouter la farine et délayer en crème. Mélanger le lait et le bouillon; incorporer graduellement au mélange tout en le fouettant bien avec une broche. Ajouter les assaisonnements et entre- tenir pendant une heure. Tamiser, réchauffer, ajouter le fromage et le laisser fondre. Défaire en crème le reste du beurre. Incorporez-y lente- ment en fouettant les jaunes d'œufs, un à la fois, ajoutez le tout à la sa- nce, mêlant bien et en s'assurant que l'eau du bain-marie ne bout pas.

Cette sauce est excellente avec tous les mets au gratin ainsi avec le crab et le homard. Pour la servir avec le poisson substituez un bouil- lon blanc la dernière eau de cuisson du poisson ou un bouillon de poisson. Toute personne désirant le livre de Recettes Borden le recevra gratuite- ment si elle écrit à la Compagnie Borden, 180, avenue St. Paul, Montréal, et mentionne ce journal.

veuillent bien croire que la Di- rectrice gardera de leur amitié un bon et cher souvenir.



Employez-le pour toute recette qui demande du lait



Demandez ce Livre Gratuit

Borden's

LAIT ST. CHARLES

EMPLOYEZ-LE POUR TOUTE RECETTE QUI DEMANDE DU LAIT

— LA —
Compagnie d'Assurance Mutuelle
 CONTRE LE FEU De Montréal
 Bureau chef: - MONTRÉAL
 Système mutuel seulement
 Vous épargne des primes

Représentant demandé dans chaque paroisse

Représentant pour Abitibi
 J.-E. POITRAS
 Courtier général en assurance
 MACAMIC, P.O.

Long Tom Parle!

10¢

Une Vraiment bonne pipe de Virginie

Ne jugez pas par le prix, ce n'est pas tout. La qualité détermine la valeur!

C'est la force du Long Tom. Pas de meilleur tabac de Virginie; il est des deux mais exquis à fumer.

Pas de faillite, valeur; se vend 10¢, mais en vaut plus. Vaux y gagnerez demandez Long Tom.

Rockliff Tobacco Co. Ltd.

Long Tom VIRGINIA TABAC A FUMER

" Douze par jour "

Dow
 Old Stock Ale
 MÛRIE À POINT

Prime par la Force et par la Qualité

PROPRÉTÉ DE LA BRASSERIE DOW MONTREAL

LIVRAISON SPÉCIALE

W. DOW & CO.

LE TABAC A FUMER NATUREL

L'ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

10¢ le paquet

SPORT

Nos amateurs de sport s'en donnent à cœur joie aux parties de hockey, de balle au panier, de ski, de raquettes, etc. On veut profiter de l'hiver qui s'achève. Le "Basket Ball" a donné sa dernière partie de la saison entre les Canadiennes et les Ruf Necks, ces dernières ont vaincu avec le championnat de 34 à 12. Le club de hockey La-Tuque a aussi fait sa dernière tournée à Chicoutimi, Québec et Shawinigan et est revenu couvert de lauriers. "Le Canadien" a aussi remporté la victoire à Shawinigan dans sa dernière joute. Nos Tuquois sont à l'honneur et décidément "le gouret" n'a plus de secrets pour eux.

NOUVELLES DE LASARRE

AGRICULTURE

Sous la présidence de monsieur le curé Ernest Lalonde, la société de l'Agriculture, succursale de LaSarre, a tenu, dimanche dernier, dans la salle de l'Hôtel de Ville une séance importante.

M. l'Agronome Rioux, dans une conférence intéressante a fait part aux membres présents des avantages d'être de cette société, et a énuméré les nombreux prix qui seront distribués dans le cours de la présente année à ceux qui participeront aux différents concours. Une somme d'environ \$600. sera octroyée à nos colons-cultivateurs sous forme de primes.

M. Rioux encourage tous les vrais cultivateurs à s'enrôler dans la société afin de bénéficier des avantages qu'elle apporte.

M. le curé Lalonde termina l'assemblée par un discours pratique où il essaya de lutter contre l'apathie trop générale que montre le cultivateur devant ce qui lui est offert.

Parmi les premiers enrôlés dans la société, dit-il, il y a nombre de marchands, professionnels, etc., qui en général ne s'occupent pas de la terre. Ce témoignage de sympathie de la part d'étrangers devrait réveiller celui pour qui est réellement fondée la société et le stimuler à s'enregistrer parmi les membres actifs. Il faut que le cultivateur laisse les vieilles méthodes et suive le courant moderne. Il faut qu'il s'adapte spécialement au climat de notre région neuve et s'instruise sur ce qui lui sera le plus utile pour faire rendre au sol le maximum de capacité. Il doit aussi surveiller ses affaires de près avoir une comptabilité qui lui indiquera la marche de ses opérations et le tiendra au courant de ce qui le paie et de ce qui ne le paie pas. La société d'agriculture saura l'initier dans ces différents domaines.

Après l'assemblée, il y eut réunion des membres du Cercle Agricole. Celui-ci s'est occupé de donner des ordres pour l'achat de grains, etc. en vue de la semence du printemps. Cet achat est fait au prix du gros, et tous les membres du Cercle bénéficient de cet avantage.

Il y eut dans le cours de l'après-midi réunion des dames du Cercle des Fermières. M. le curé Ernest Lalonde assistait à l'assemblée, et M. l'agronome Rioux donna une conférence. L'on discuta l'achat d'un métier pour tisser, mais rien ne fut décidé définitivement. Il s'agit d'abord de trouver un local. Ces questions furent remises à la prochaine réunion. L'on compte au delà de 50 membres chez les Fermières. C'est un succès.

NOTES DE LANDRIENNE

Le 7 mars. M. et Mme J.-Maurice Pinard, garde-feu de cette paroisse, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils. Il recut au baptême les noms de Joseph-Georges-Léo-Paul. Parrain et marraine : M. et Mme Georges Morissette, oncle et tante de l'enfant.

Liaison Française

Montréal, 13.—Le succès remporté l'an dernier par le voyage de la "Liaison Française", a décidé M. l'abbé J.-A. Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs et organisateur de ces voyages d'étude, à conduire dans l'Ouest canadien une autre excursion de personnes intéressées dans la colonisation.

Le voyage s'effectuera cette fois-ci encore par train spécial du Chemin de fer National du Canada et le service de colonisation de ce réseau, par l'entremise de M. C.-Price-Green, commissaire, collaborera au travail d'organisation.

Afin de ne pas abuser de la large hospitalité de ceux qui ont reçu en 1924 les membres de la "Liaison Française", l'excursion de 1925 adoptera un itinéraire modifié à travers le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Le train spécial du Chemin de Fer National du Canada partira de Montréal, mercredi le 8 juillet. Rendus à Edmonton, les excursionnistes auront l'option de revenir dans l'Est ou de poursuivre jusqu'à la côte du Pacifique, ce qui leur permettra de voir en passant les centres de colonisation de la Colombie-Britannique où les Canadiens-français sont en grande demande. Si le nombre des voyageurs est suffisant, le train spécial du Chemin de fer National du Canada continuera jusqu'au terminus transcontinental du réseau.

Une fois à Vancouver, les excursionnistes seront libres de leurs mouvements et pourront profiter de l'occasion pour en-

treprendre des voyages par eau le long de la côte du Pacifique. Le nouveau service de bateaux pour l'Alaska, inauguré par le Chemin de fer National du Canada cet été, en attirera plusieurs.

Se basant sur les demandes déjà reçues, les organisateurs sont convaincus que plus de 150 personnes voudront bénéficier du tarif réduit offert par le Chemin de fer et entreprendront ce voyage d'étude dont le but est de faire connaître les centres de colonisation à ceux qui sont le plus en mesure d'y diriger les rapatriés canadiens-français ainsi que les jeunes gens de nos campagnes qui veulent s'établir en dehors de leurs paroisses.

L'ARTICLE DE M. WILLIAM PARADIS

Une omission typographique a supprimé la signature de M. William Paradis, avocat, d'Amos, au bas de l'article publié dans notre journal, la semaine dernière, au sujet de l'affaire Kervin-Glyde et intitulé "Condamné deux fois pour la même offense".

ŒUFS A COUVER

Provenant de bonnes pondeuses de race Plymouth Rock Barrée et Leghorn Blanche au prix de \$1.50 pour quinze. Placez votre commande maintenant.

JOS. GAVRILCHUK, Amos, P. Q.

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

PIERRE FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour supérieure.—District d'Abitibi. No. 662. M. H. HAYON, cointendant de St. Paul-de-Métis, Alberta, demandeur ; vs J.-B. BARIL, de Sainte-Rose-de-Pouliques, district d'Abitibi, défendeur, à savoir :

Les droits qu'a le dit défendeur sur le lot de terre portant le numéro vingt-six (26), au rang numéro six (6), du canton de Pouliques, dit district d'Abitibi, décrit en tel ou tel plan d'arpentage du département des Terres et Forêts, de Québec—avec bâtiments, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Rose-de-Pouliques, dit district d'Abitibi, le PREMIER JOUR d'AVRIL prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

Le Shérif.

Bureau du Shérif. J.-U. DUMONT, Amos, 23 février 1925.

1ère publication, 28 février 1925 1065—9-2

Dr P. F. PICOTTE

Dentiste

Chirurgien-Dentiste

SPÉCIALITÉ:

Extractions sans douleur

AMOS, P. Q.

Dr AVILA SYLVESTRE

D.D.S., L.C.D.

Chirurgien-Dentiste

AMOS, P. Q.

BARDEAUX D'AMANT

LAMBRIS ET TOITURES

BAISSE SENSIBLE DANS LES PRIX



Les Bardeaux d'Amiante pour lambris ou couverture suppriment pour toujours les travaux de réparation, peinture, etc.

Les Bardeaux d'Amiante s'appliquent tout aussi bien sur vieux clabard, vieux bardeau de bois, etc., que sur le bois neuf. Le Lambris d'Amiante ne coûte pas plus cher que le lambris de clabard et une couche de peinture et il a de plus l'avantage d'être :

PERMANENT - A L'ÉPREUVE DU FEU ASSURANCE A TAUX REDUIT

L'Amiante ajoute de la valeur et de la beauté à toute propriété. Fabriqué en couleurs : gris, brun, violet, rouge et ardoise.

NOUS INVITONS les Constructeurs et Propriétaires à se procurer notre circulaire et NOUVELLE LISTE de PRIX pour 1925.

LA CIE MANUFACTURIERE D'AMIANTE

78, Rue St-Pierre, Phone 2-7663, Québec, P. Q.

FLEUR ET ENGRAIS

DES CELEBRES MOULINS

ROBIN HOOD

Afin d'introduire les produits ROBIN HOOD dans la région, nous pouvons vous vendre à des prix déclinant toute compétition. —

L. BEAUCHEMIN, ENRG.

EN GROS SEULEMENT

3ème AVENUE, AMOS, P. Q.

Aussi agent pour les voitures, engins et machineries Desjardins, de St-André, Camie de Kamouraska.

LUNETTES ! LUNETTES !

Avec grands Verres ronds Toriques Bombés.



Prix Régulier \$7.00 notre Prix \$4.57

Vous pouvez acheter vos lunettes de chez vous à meilleur marché. Des mille personnes ont besoin de lunettes et ne s'en rendent pas compte ou sont dans l'impossibilité de s'en procurer sans qu'il en coûte bien cher, c'est pourquoi nous croyons de notre devoir de leur fournir les instructions nécessaires pour qu'elles puissent choisir chez elles leurs lunettes sans avoir à payer des frais de voyages dispendieux.

Envoyez votre commande par la maille, vous paierez à votre Maître de Poste ou à votre Postillon.

Chaque paire de lunettes est GARANTIE et sera échangée si vous vous êtes trompé de No. en envoyant votre commande, mais en suivant nos instructions il n'y a pas d'erreur possible.

Vous avez à votre service des gens de profession de vingt ans d'expérience pour vous donner les renseignements désirés, ayant des bureaux établis au centre de Montréal.

MAXIMISEZ de choisir vous-même les lunettes qu'il vous faut pour lire ou travailler.

Chaque paragraphe suivant est numéroté 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

No. 1.—Ces instructions peuvent vous servir en tout temps, conservez-les soigneusement

No. 2.—Les instructions que nous donnons servent à tous les membres de la famille, quel que soit l'âge de chacun.

No. 3.—Pour donner une vision parfaite il faut que les verres soient faits à surface bien polie et être bombés, c'est ce que nous appelons les verres Toriques ou bombés. Toutes nos lunettes sont avec verres bombés.

No. 4.—Vos yeux sont ce que vous avez de plus précieux, votre avenir en dépend, protégez-les, demain sera peut-être trop tard.

No. 5.—Quand il vous faut tenir votre ouvrage ou votre lecture à plus de 15 pouces de vos yeux, quand un enfant les tient penchés sur ses livres sont d'autres signes que les yeux ont besoin de protection.

No. 6.—Tous ces maux sont ce que vous attribuez à la mauvaise digestion ou à d'autres causes dépendent plutôt de votre vue, il est temps de protéger vos yeux en portant des verres scientifiques bombés.

No. 7.—Si vous vous apercevez que vos yeux sont fatigués après avoir lu quelque temps, que vous sentez un malaise aux paupières, si vous avez un mal de tête : ce sont des signes que votre vue est faible.

Voilà ce que vous avez à faire : Tenez cette lecture à 15 pouces de vos yeux et commencez par lire le No. 1, ensuite les Nos 2, 3, 4, 5, ainsi de suite jusqu'au No. où les lettres vous semblent embrouillées alors vous nous écrivez pour nous dire jusqu'à quel No. vous pouvez lire sans difficulté. Remplissez le blanc suivant :

Envoyez-moi une paire de lunettes avec monture tout corne et dorée. Je peux lire facilement jusqu'au No. Mon âge est, Portez-vous déjà des lunettes, Votre figure est-elle large ou étroite, Avez-vous de la difficulté à lire depuis longtemps ?

Adressez KIELY OPTICAL, 443 rue Amherst, MONTREAL

Nom Ville ou village,
Comté Date

Plaisir des Dames

Parfum congelé en cubes de \$1.00. Nouveauté Parisienne, qualité supérieure, dure toujours. Echantillons gratis. Envoyez 15 cents pour frais de port et d'emballage.

Parfumerie de Parfondeval, 59, rue Robin. MONTREAL

La Véritable Bière D'Actions de Grâces

L'incomparable saveur de la **Bière Boswell** maintient la traditionnelle qualité de la Première Brasserie du Canada.

Fondée par Talon en 1668

BOSWELL'S INDIA ALE
BREWERY
QUEBEC